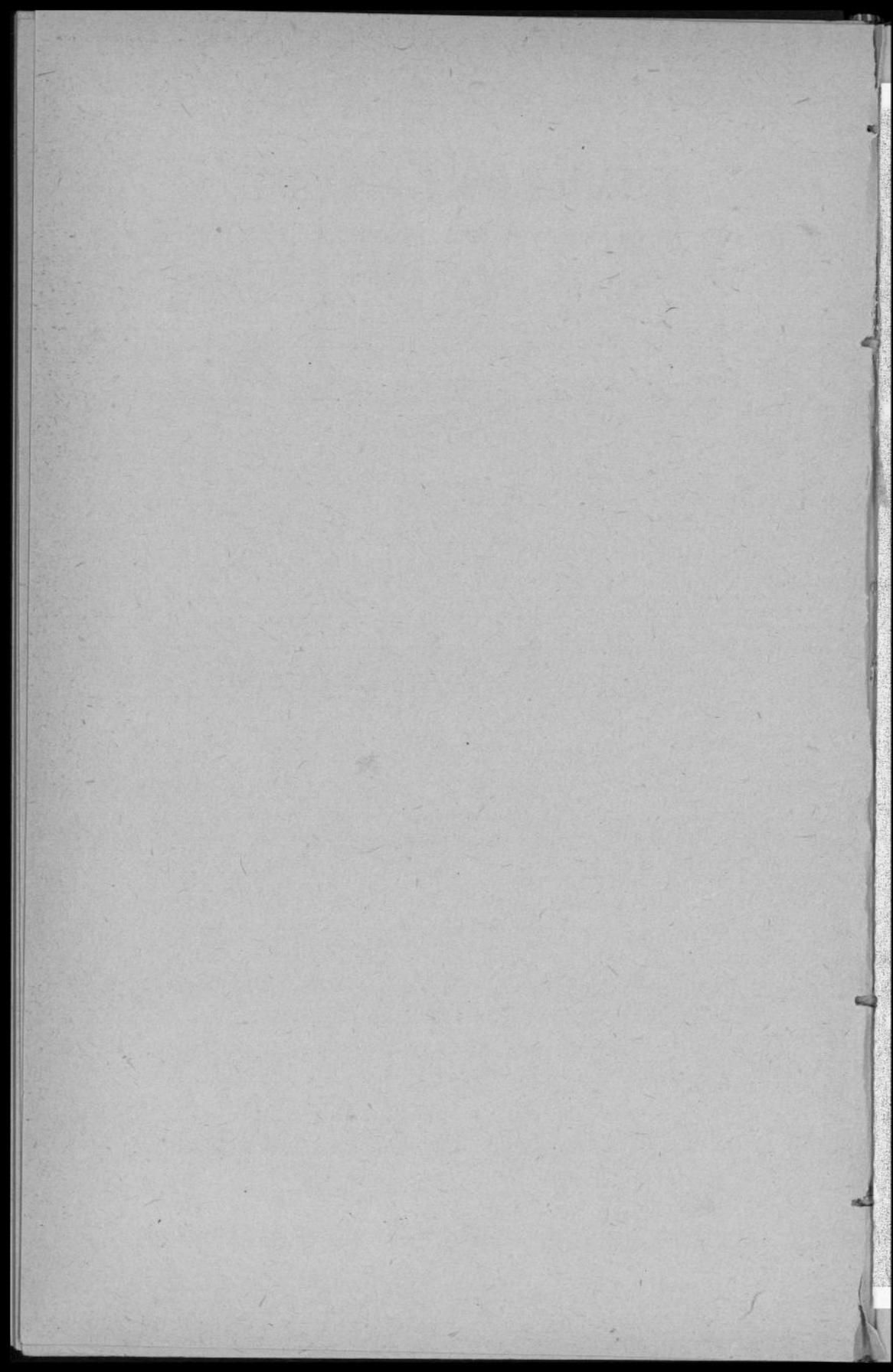


1938 — n° 9

# folklore

aude



Suppl.



# FOLKLORE - AUDE

N° 9 - Novembre 1938

## LES MONUMENTS HISTORIQUES

On distingue :

- 1°) les **monuments historiques** classés et protégés par la loi.
- 2°) les **monuments inscrits sur la liste supplémentaire des monuments historiques** non classés, mais repérés et susceptibles d'être classés très rapidement.
- 3°) les **sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque** classés.
- 4°) les **objets mobiliers** classés (dont la liste n'est pas publique).

### Liste des Monuments Historiques de l'Aude

- ALET.** — Restes de l'ancienne cathédrale (liste 1840).  
— Parties de murs décorées de fresques des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, de la chapelle dite de St-Benoît, située dans l'église (21 mars 1910).  
— Ancienne abbaye : 1° la porte d'entrée (18 février 1922); 2° restes comprenant la salle capitulaire, la chapelle polygonale et les murs du cloître avec trois baies (décret du 25 mars 1922).  
— Restes du palais épiscopal (12 juillet 1886).  
— Porte de Cadène (21 septembre 1932).
- ANTUGNAC.** — Eglise (15 janvier 1932).
- ARAGON.** — Croix de chemin sur la place publique (24 septembre 1932).
- ARQUES.** — Château (16 août 1887).
- AZILLE.** — Eglise (11 décembre 1912).
- BARAIGNE.** — Eglise (17 juillet 1908).
- BELPECH.** — Eglise : chapelle du St-Sépulcre et portail roman servant d'entrée (26 décembre 1906).  
— Croix de chemin en pierre, XV<sup>e</sup> siècle, située près du pont dans un jardin public (26 décembre 1906).  
— Croix en fer, XVI<sup>e</sup> siècle, sur le chemin du cimetière (28 mai 1907).
- BIZANET.** — Abbaye de Fontfroide : l'abbaye (1843); le cloître (liste 1875); l'église, la salle capitulaire, la salle des morts, le cellier ouest (8 janvier 1910); le bâtiment adossé au rocher (liste 1914).

**BIZE.** — Les grottes de « las fons » et du « Moulin » situées au lieu dit « travers de la Verdeyre », section B du cadastre, n° 120 (24 août 1931).

**BRAM.** — Abside et clocher de l'église (9 janvier 1932).

**CAPENDU.** — Chapelle du cimetière (30 décembre 1913).

— Vestiges du chœur de la chapelle du château et pans de murs anciens avoisinants (4 août 1927).

**CARCASSONNE.** — Cathédrale St-Michel (12 juillet 1886).

— Le terrain de 710 mètres carrés environ situé contre la face ouest de la cathédrale, entre le boulevard Barbès et la rue Voltaire (2 août 1926).

— Eglise St-Nazaire dans la Cité (liste 1840).

— Eglise St-Vincent (19 décembre 1907).

— Hôtel de Rolland, 38, rue de la Mairie, (décret du 14 novembre 1923).

— Pont Vieux (18 août 1926).

— Fortifications de la Cité (1849).

— Les deux parcelles de terrain appartenant à l'Etat, inscrites au cadastre de la commune sous les N°s 99, section E, lieudit « Talus de la Barbacane », et 1868, section E, lieudit « Porte d'Aude » et avoisinant les fortifications classées de la Cité (22 décembre 1926).

— Chapelle Notre-Dame de Santé (29 décembre 1932).

**CASTELNAUDARY.** — Eglise St-Michel (18 octobre 1910).

— Croix de pierre, XVI<sup>e</sup> siècle, dans le cimetière nord (27 décembre 1913).

**CAUNES-MINERVOIS.** — Eglise (2 septembre 1916).

— Croix de pierre, XV<sup>e</sup> siècle, de l'ancien cimetière (5 mars 1912).

— Ancien hôtel d'Alibert : a) puits Renaissance dans la cour (décret du 21 novembre 1926); b) l'immeuble de gauche : tourelle d'escalier, deux travées voûtées et contiguës à rez-de-chaussée et le grand arc surbaissé portant la galerie Renaissance, le vestibule à deux travées voûtées du 1<sup>er</sup> étage et la galerie Renaissance des premier et deuxième étages; 2° immeuble de droite : façades sur rue et façades nord et sud sur cour, la tourelle d'escalier et les deux étages de galeries superposées (décret du 25 août 1927).

**CHALABRE.** — Clocher de l'église (13 juillet 1907).

**CONQUES-SUR-ORBIEL.** — Abside de l'église (22 octobre 1913).

**COUIZA.** — Château (4 septembre 1913).

**CUCUGNAN.** — Ruines du château de Quéribus (11 octobre 1907).

- DIGNE-D'AVAIL** (la). — Croix en pierre du XVI<sup>e</sup> siècle dans le cimetière (19 avril 1913).
- DUILHAC**. — Ruines du château de Pierre-Pertuse (19 mars 1908).
- ESCALES**. — Eglise (13 juin 1913).
- FANJEAUX**. — Eglise (20 juillet 1908 et 19 mars 1921).
- FONTFROIDE** (abbaye). — Voir Bizanet.
- GRUISSAN**. — Grotte d'habitation et abri sous roche de la Crouzade, n<sup>o</sup> 150, section C du cadastre (30 juin 1928).
- LAGRASSE**. — Eglise (23 avril 1925).
- Ancienne abbaye (23 juillet 1923 et 3 juin 1932).
  - Maison formant angle de la rue Foy et de la cour (partie appartenant à M<sup>me</sup> Sibra, avec son plafond du XVI<sup>e</sup> siècle) (1<sup>er</sup> octobre 1930).
  - Pont du XII<sup>e</sup> siècle reliant le village au quartier de l'abbaye (18 septembre 1907).
  - La halle de la commune (6 janvier 1937).
  - Tour de Plaisance et restes de remparts contigus (20 mai 1930).
  - Parties, datant du XIV<sup>e</sup> siècle, de la façade de la maison de M. Maynard : pile en pierre à chapiteau sculpté avec son sommier de bois, les deux corbeaux en bois, la grande poutre qu'ils supportent et les solives moulurées formant couvert (27 août 1931).
- LASTOURS**. — Ruines des quatre châteaux (31 octobre 1905).
- LAURE**. — Le monument mégalithique dit « Allée couverte de St-Eugène », sis sur le domaine de Russol, section A, n<sup>o</sup> 125 du cadastre (12 novembre 1931).
- Tour de Mézolieux (4 février 1932).
- LEUCATE**. — Grotte des fées (10 septembre 1924).
- MALVES**. — Menhir (16 avril 1921).
- MAS-CABARDES**. — Croix en pierre du XVI<sup>e</sup> siècle, située au centre du village (3 janvier 1933).
- MASSAC**. — Dolmen dit « Table des morts », n<sup>o</sup> 377 du cadastre (12 juin 1925).
- MAS-SAINTES-PUELLES**. — Portail sud de l'église (7 mars 1908).
- MONTREAL**. — Eglise St-Vincent (liste 1843).
- NARBONNE**. — Eglise St-Just (ancienne cathédrale) et cloître (liste 1840).
- Eglise St-Paul-St-Serge (liste 1875).
  - Eglise St-Sébastien (4 septembre 1913).

- Ancienne église de Lamourguier, aujourd'hui musée lapidaire (28 mars 1900).
  - Ancien archevêché, aujourd'hui hôtel de ville (liste 1843).
  - Portail de la chapelle des Pénitents blancs (22 juin 1911).
  - Maison des Trois Nourrices (10 février 1913).
  - La façade sur rue de la maison romane sise 20, rue Marceau (21 septembre 1934).
  - Maison romane sise rue Droite, n° 75 (21 septembre 1934)
  - La façade romane sur rue de la maison sise rue du Luxembourg (21 septembre 1934).
  - La tourelle d'angle située rue Droite, n° 73 (1<sup>er</sup> octobre 1934).
  - Les vestiges de l'oppidum de Montlaurès, sis sur le territoire de la commune (16 février 1937).
  - Parcelles : section B, n°s 206 p, 207, 208, 209, 210 (ancien immeuble Nègre (8 juillet 1937).
- PAYRA.** — Portail de l'église (22 novembre 1932).
- PEPIEUX.** — Eglise (26 avril 1927).
- PEYRIAC-DE-MER.** — Eglise (8 juin 1914).
- PIERRE-PERTUSE** (Château). — Voir Duilhac.
- PUIVERT.** — Ruines du château (6 juillet 1907).
- PUYLAURENS.** — Ruines du château (12 août 1902).
- QUERIBUS** (Château). — Voir Cucugnan.
- RIEUX-MINERVOIS.** — Eglise (1838).
- SAINT-HILAIRE.** — Eglise (liste 1840) et cloître (liste 1846).  
— Plafond de l'ancien presbytère (22 juillet 1914).
- SAINT-MARTIN-LE-VIEIL.** — Restes de l'ancienne abbaye de Villelongue, comprenant le mur d'enceinte, deux tours, l'église, la sacristie, la salle capitulaire, un côté du cloître et le réfectoire (14 août 1913).
- SAINT-PAPOUL.** — Eglise (liste 1840) et cloître (1842).
- SAINT-POLYCARPE.** — Eglise (22 juillet 1913).
- SAISSAC.** — Les deux tours, derniers vestiges des remparts (16 janvier 1933).
- VILLARDEBELLE.** — Platane situé sur la place publique (29 juillet 1937).
- VILLELONGUE** (ancienne abbaye). — Voir St-Martin-le-Vieil).
- VILLENEUVE-MINERVOIS.** — Dolmen de la Jagantière ou Palet de Rolland (liste 1887).
- VILLEROUGE-TERMENES.** — Eglise (22 octobre 1913).

# FOLKLORE - AUDE

Organe du Groupe Audois d'Études Folkloriques

(Section régionale de la Société de Folklore Français et de Folklore Colonial)

REVUE MENSUELLE

75-77, Rue Trivalle, Carcassonne - Abonnement 20 fr. par an, le n° 2 fr.

Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier

NOVEMBRE 1938

## SOMMAIRE

Régionalisme et Folklore.....	Charles-Brun
De quelques croyances populaires : Fées et Lutins, Sorciers, Envoûteurs.....	A. M. Ponrouch-Petit
Jean de Calès, conte populaire audois..	L. Alibert et R. Nelli
La Pêche à la traîne : l' "art", à Leucate.....	F. Vals
Notes, Comptes-rendus.....	La revue

## Régionalisme et Folklore

Est-ce que je me trompe ? Il y a un peu de froid entre les régionalistes de stricte obédience et les folkloristes, alors qu'ils faisaient si bon ménage, voilà dix ans, et que même, lorsque les limites n'étaient pas bien marquées, on confondait volontiers, dans le vulgaire, les uns et les autres. Du reste, si les lignes qui suivent ont quelque clarté, on verra que rien n'empêche un régionaliste d'être en même temps un folkloriste et que le vrai folkloriste est un régionaliste, au moins en puissance.

D'où vient cette légère aigreur que témoignent quelques-uns de nos amis contre le folklore (car je crois bien que l'inverse n'est pas vrai) ?

D'un peu de jalousie inconsciente, d'abord, il faut l'avouer. Annoncez un concours ou une exposition de costumes régionaux, un spectacle de danses et de chants; spectateurs d'accourir : on en compte parfois des milliers, et qui paient.

Pour gratuits qu'ils soient, les débats ou les conférences sur la division de la France en régions économiques ou les syndicats de communes sont loin d'avoir le même succès. On le sait si bien que beaucoup d'organiseurs de congrès ou de fêtes de doctrine et de propagande recourent à des manifestations spectaculaires de cet ordre pour corser leurs programmes.

D'une généralisation hâtive; ensuite, comme disent les philosophes. Il n'est pas toujours commode de séparer le bon grain de l'ivraie, et force m'est de reconnaître que tous les spectacles folkloriques ne sont pas extrêmement « purs », à parler comme les rigoristes. N'avons-nous pas vu, tout récemment, un congrès régionaliste s'élever contre « l'avilissement par l'industrie touristique du port du costume breton » ?

Cela ne serait rien encore : mais les régionalistes s'émeuvent d'une confusion qui tend à s'établir, dans l'esprit du public, entre le folklore et le régionalisme ou, plus exactement, de l'absorption du régionalisme par le folklore. « Vous êtes régionaliste ? Ah ! oui, vous voulez remettre en honneur les petits bonnets et la danse auvergnate... » Allez protester là-contre; dites que le régionalisme est un système, une méthode, une philosophie, que son programme, très vaste, s'il défend toutes les beautés françaises — et les « petits bonnets », la bourrée ou la farandole en sont, comme les monuments et les paysages —, va beaucoup plus loin, qu'il comprend la vie intellectuelle et la vie économique des régions, qu'il soutient les langues locales, qu'il propose un meilleur aménagement de nos circonscriptions administratives, qu'il étudie le progrès en fonction de la tradition, et que sais-je encore ? Vous aurez beaucoup de mal à persuader votre interlocuteur, encore tout ébloui des broderies bretonnes, des vastes nœuds de la coiffure alsacienne ou de l'agilité des danseurs basques. Vous voilà rangé parmi les résurrecteurs d'un passé que d'aucuns veulent aboli.

Tout cela explique le désaccord dont je parlais en débutant. Tout cela est injuste, au moins en partie. A-t-on eu le courage de se désolidariser de certaines manifestations, à vrai dire, un peu inquiétantes, — je ne vais pas jusqu'à employer le mot de « mascarades », mais certains ont moins de retenue que moi — ? Après s'être assurés de leur bonne tenue, nos chefs ne se sont-ils pas crus obligés de présider des fêtes, et, par là, de laisser croire que leur activité régionaliste y trouvait ample satisfaction ? Et, surtout, a-t-on mesuré l'étendue du service que le folklore, même ainsi compris, a rendu à notre cause ? L'époque tend de plus en plus vers les grandes manifestations spectaculaires comme instruments de propagande d'une idéologie. « Un beau spectacle de folklore, parade devant la porte ! » disait l'un des nôtres. Peut-être : mais la parade décide quelques spectateurs à franchir cette porte, justement. Lorsqu'une masse populaire applaudit des costumes, des danses, des chansons, ne croyez-vous pas qu'elle sente plus ou moins confusément renaître une fierté ancestrale ? qu'elle se rende compte, toujours confusément, que les modes de Paris ne sont pas les seules dignes d'être suivies, et la mode des idées comme celle des chapeaux ? De même, des régionalistes ombrageux ont grommelé contre le tourisme qui venait troubler le calme et l'immutabilité des provinces. N'empêche que les touristes ont rendu à beaucoup de régions une prospérité qu'elles n'avaient plus, appris et répandu cette vérité que la France est « le plus beau royaume sous le ciel ».

Si l'erreur est grave de réduire le régionalisme au folklore, elle ne l'est pas moins — et ici ce sont les folkloristes qui ont le droit de se plaindre — de réduire le folklore à des spectacles et des jeux. On voudrait redire ici que le folklore est une science, et qui s'apprend : nul ne calculera jamais les dégâts faits par des amateurs improvisés, qui en ignorent les premiers éléments, le confondent avec la préhistoire, notent de travers les musiques populaires, harmonisent à tour de bras, veulent donner aux légendes un tour prétendument littéraire et poétique. Un labour patient

et qui doit comporter une étude comparative de toutes les régions françaises et même des pays étrangers, le respect de règles minutieuses dans la prospection et le colligement, des enquêtes menées avec diligence, mais aussi avec scrupule, voilà ce qu'il faut exiger du folkloriste. Alors, mais alors seulement, il pourra, sans doute, mettre en valeur ces adorables trésors de nos proverbes, de nos chansons, de nos contes, de nos fêtes et de nos cérémonies rituelles : mais, allant bien plus profond, il pénétrera les secrets de la vie d'une région, de ses origines et de ses mœurs, de ses arts et de ses traditions populaires. L'habitat, les instruments de travail et de jeux, les recettes culinaires l'instruiront des conditions d'existence et du tempérament propre de la région. Il est sûr que, l'ayant ainsi mieux connue, il en viendra à l'aimer : il est probable que, l'ayant connue et aimée, il voudra lui rendre son orgueil et son originalité, et, par là, qu'il deviendra un régionaliste accompli. En tout cas, il aura fourni aux régionalistes de nouvelles raisons de poursuivre leur tâche. Elle est grande : il s'agit pour eux de « refaire la France », comme ils se le proposent depuis quarante ans, comme tous se le proposent aujourd'hui. Ils seraient bien ingrats de ne pas tendre la main aux folkloristes : sans ces derniers, une base solide manquerait à leurs revendications.

CHARLES-BRUN,  
Délégué-Général de la  
Fédération Régionaliste Française.

---

## ERRATA

Remarques au sujet de « la Segó. »  
(Folklore-Aude, n° 8, page 140)

Au lieu de : **al ounzèno**, lire : a l'ounzèno.

Au lieu de : **caloóu sos** : balooúsos.

Au lieu de : **l'ançoulat** : l'amoulat.

Au lieu de : **surbelh** : curbelh (ou curbel).

## De Quelques Croyances populaires

### Fées et Lutins - Sorciers, Envoûteurs.

La Mythologie Occitane Audoise est d'une richesse insoupçonnée. Je voudrais faire connaître quelques uns de ces génies, sauvages ou familiers, malfaisants ou bienfaisants, dont nos grand-mères se plaisaient à dérouler dans leurs sornettes, le fabuleux cortège, devant nos yeux émerveillés. Je voudrais aussi nommer quelques sorciers qui abondaient antan et que l'on croisait en baissant les yeux pour éviter de rencontrer leur regard maléfique.

#### I

#### FEES ET LUTINS

« Las fadas » « Les Fées ». — A la tête de ce peuple de légende régnaient les fées toutes puissantes. Vêtues de robes immatérielles, aux couleurs indéfinissables, elles se cachaient dans les grottes « Las Balmos » où les bosquets et le soir venu dansaient au clair de lune. Chaque village avait ses fées, mais les plus belles et les dernières de la contrée se cachaient m'a-t-on les grottes « Las Balmos » ou les bosquets et, le soir venu, dans les palais. Les aïeules avaient soin de mettre les jeunes gens en garde contre ces charmeuses, qui, par des mélodies étranges, cherchaient à les attirer et les emprisonner dans leur ronde. Malheur au jeune gars curieux qui s'aventurait au crépuscule, dans l'espoir d'apercevoir le ballet des fées. S'il était beau, il était vite emporté par ces dames tout au fond de leur repère, et jamais vivant ne les revoyait. Si l'adolescent était un peu disgracié, s'il n'avait pas l'heur de leur plaire, les fées le renvoyaient. Dès lors, le jeune homme n'aspirait plus qu'à les revoir. Il allait le regard perdu, ne s'intéressant à rien, et l'on s'écartait de lui en disant pitoyablement : « Es enfadat » « Es enféoucat ». Il a le mal des fées, il est charmé par les fées. Enfadat s'appliquait aussi à un enfant prédestiné, qu'on croyait doué par les fées.

« Lous Gripetous » étaient des farfadets au service des fées.

« Lou Gripet ». — Petit génie familier, le gripet se plaisait dans les maisons, où il s'introduisait par le trou des serrures, faisant d'innocentes niches. Mais si, quelquefois, il renversait la marmite, éteignait le feu, il était pourtant serviable et en l'absence des mamans berçait les marmois, pour leur faire retrouver le sommeil.

« La Roumeco » était une vieille fée terreur des petits, qui la nuit venue, la besace au dos, la calelho (lanterne) à la main,

parcourait les rues, pour emporter les petits enfants qui tardaient à s'endormir. Mais elle n'en pouvait guère trouver, car son ennemie, « La Sapliero », la précédait pour l'en empêcher. « La Sapliero » portait un petit sac très lourd, rempli de sable fin et courait en épousseter un peu dans les yeux des enfants rebelles au sommeil, pour les obliger à clore leurs paupières. Mais malheur au petit imprudent qui voulait braver la sapliero et s'obstinait à garder les yeux ouverts. L'impatiente fée lui appliquait sur la poitrine un coup de son lourd sac et se sauvait en ricanant. L'enfant était pris alors d'une vilaine toux sèche et souffrait d'oppression; seul le sirop de lave d'escargot, savamment combiné avec du jus d'herbes choisies, cueillies certaine nuit de lune particulièrement favorable, pouvait le débarrasser de cette mauvaise toux.

« Lou Babaù » était aussi un être imaginaire, qui emportait les méchants enfants. Pour les faire rester tranquilles, il y avait aussi les vents qui soufflaient sous la porte. « Bardanis » le nom bien Narbonnais du vent du Nord-Ouest, « Tramontano » vent du Nord.

« La Boragogno » était une bête d'apocalypse, de couleur noire, qui sautait la nuit sur les voyageurs attardés.

« Las Trèvos » « Lous Trévans » étaient des revenants, qui hantaient les vieilles demeures et se bornaient, en compagnie de leurs acolytes « Lous Esperitous », « Petits Esprits », à faire des bruits nocturnes. Seul « Lou Glari » le spectre, « La Paù » la peur, se permettaient de se rendre visibles et d'apparaître en vrais fantômes. Si on était l'objet d'une manifestation de ces divers esprits, il était bon de dire vite : « Sé siots uno bouno amo parlo, ou si nou que Dius te coundésigue (Si tu es une bonne âme parle, ou si non, que Dieu te conduise.) » « Lou Drac » était le génie des eaux. Il était entouré de lutins qu'on appelait « Lous draquets ». Il était espiègle, malin, mais rarement méchant. Chaque cours d'eau avait son drac, qui s'amusait à couper la ligne au pêcheur, faisait échapper sa proie et lui préparait un bain forcé. Certains ruisseaux possédaient de mauvais dracs, et dans ceux-là, on allait souvent à la recherche des noyés.

« Lou Foulhet » désignait le feu follet, dans lequel on croyait que se cachait le diable. Sitôt qu'on en voyait surgir un, on faisait un grand signe de croix et l'on criait bien fort : « Crouzo té Diablé, » croise diable, afin de le faire changer de direction. Comme on croyait que « Lou Foulhet » se tenait de préférence aux croisements des chemins, on y érigeait souvent une croix. A certains jours, plus maléfiques croyait-on, on avait soin de jeter en pâture aux vents, de la plume fraîche, au milieu du croisement, pour en éloigner l'esprit malin, qui provoquait des accidents. Si un « Foulhet » était aperçu par une femme, elle se hâtait de regagner sa maison, autour de laquelle elle répandait des grains de mil, pour échapper à ses poursuites. N'attribuait-on pas un effet, à ces vents follets qui recélaient le diable, le pouvoir de fécondation. Ne prétendait-on pas aussi, que de ces œuvres diaboliques, naissaient les sorciers malfaisants ?

II

SORCIERS, ENVOUTEURS

Avec les nombreux mythes Audois, il existait des personnes et des animaux non moins nombreux, auxquels la croyance populaire attribuait divers pouvoirs. « Lou Matagot » était un chat sorcier, le plus souvent noir, qui avait le pouvoir d'enrichir ceux qui s'occupaient de lui. Dès qu'on se doutait qu'on possédait un tel chat, on l'entourait d'égards et on avait soin en se mettant à table, de lui donner la première bouchée. Mais malheur à celui qui tuait un « Matagot ». Il était sûr de mourir de la même mort que sa victime. De cette croyance au « Matagot », doit venir la vieille coutume Narbonnaise, qui veut qu'on ne refuse jamais la nourriture à un chat errant.

« Lou Fachinier » : La fachiniera était un homme ou une femme doués du pouvoir de fascination. Fachinier se traduit par Fascinateur.

« Lou Grimaud », « La Grimaudo » ; le jeteur, la jeteuse de sort. Les paysannes en les croisant relevaient le coin de leur tablier et disaient trois fois tout bas ; « Té dôuti » je te soupçonne, ce qui désarmait leur sortilège.

« La Mago » : la magicienne experte à fabriquer des onguents merveilleux et des filtres miraculeux, dont l'un, composé de racines de « Mandragouno » plante magique, avait la vertu de faire se doubler tous les jours, la somme d'argent qu'on posait près de lui.

« Louis Mascos » : las Mascos étaient sorciers et sorcières qui se réunissaient dans la nuit du Samedi à minuit pour faire sabbat : « Masquéjar ».

« Las Brechos » et rarement « Las Brouchos », sorcières qui sans domiciles fixes, rodaient de villes en villages. Voici un exemple de ce que pouvaient faire les sorciers errants.

I. — Il y avait près de Narbonne, — je tiens ce récit de Madame C... — une métairie où vivait en compagnie de sa fille, affligée de fréquentes attaques d'épilepsie, un homme cruel et brutal. Un jour, qu'ils travaillaient tous deux dans un champ devant leur maison, un vieillard vint à passer et demanda l'aumône; tout aussitôt le paysan le rabroua et le menaça de sa fourche. Le vieillard sans se laisser impressionner par ce farouche accueil lui dit : « Méchant homme ! repends-toi de tes cruautés, car c'est à cause d'elles que ta fille souffre du mal de la terre (nom qu'on donne vulgairement à l'épilepsie) et moi que tu as si mal reçu, j'ai pitié d'elle et je vais la guérir ». En l'entendant parler ainsi le paysan haussa ses robustes épaules et se mit à rire grossièrement, mais le mendiant reprit : « Tu ris, vilain, alors que si je le voulais, je pourrais t'anéantir sur l'heure, mais je suis meilleur que toi et à ta place, je vais faire mourir un arbre de ton jardin ». Le paysan incrédule lui désigna le plus bel arbre

de son jardin, celui sous lequel les jours d'été la table était mise. Quel ne fût pas l'étonnement du métayer de voir, jour après jour, cet arbre jaunir et se dessécher, tandis que sa fille délivrée de son terrible mal, croissait et embellissait !

« Lou Belin » était l'enchanteur ; « l'embelinairé » qu'il fallait flatter et ménager, car il pouvait à son gré, métamorphoser les hommes en toutes sortes d'animaux et même les pétrifier.

« L'Armassié » ou « L'Amié » qu'on appelait ainsi, parce qu'il se disait en rapport avec les pauvres âmes du purgatoire et certains jours, torturé par elles. « L'Amié » faisait profession de rendre inoffensifs les plus savants sortilèges ; sa science était grande et ses revenus proportionnés. Il vendait des talismans, faisait partir les revenants, conjurait le mauvais œil, expliquait les rêves et ordonnait des remèdes effarants. Il m'a été raconté, qu'il y a environ 60 ans, un jeune homme d'Ouveillan se mourait abandonné des docteurs, qui jugeaient son cas incurable et leur science impuissante. L'amié vint sans être appelé, trouver le père et lui dit : « Votre fils est envoûté, demain à minuit allez dans le cimetière chercher un os, que vous mettrez sous l'oreiller du malade et vous obtiendrez sa guérison ». Le père refusa de faire une pareille chose, mais la vieille nourrice du jeune homme, qui l'aimait aveuglement, faisant taire toutes ses appréhensions, s'en fût dans la journée au cimetière, patiemment chercha un os, dont elle repéra bien la place, et dans la nuit vint le chercher. Le moribond se remit, se leva ; un moment on put croire à sa guérison. Mais la maladie qui n'avait pas désarmé, emporta sa proie l'année suivante. « L'Amié » vendait aussi des formules de tisanes, pour rendre fidèle et empressé le plus inconstant des maris.

### III

#### DE QUELQUES CROYANCES POPULAIRES

Parmi les moyens de défense contre l'engeance maudite des sorciers et envoûteurs, le plus répandu, et par cela le plus connu, était les branches de millepertuis dont nous parle Monsieur Féraud dans son étude sur les feux de joie. Ces branches de « Trescalan » qu'on nomme aussi « Herbo de Sant Jean » ou « Caso Diablé » cueillies le matin de Saint Jean et passées trois fois dans le feu de joie, étaient clouées en forme de croix, sur la porte des maisons, le portail des étables, pour garder les occupants de tout mal.

A chaque sortilège afférait aussi son remède, tel celui dont je fus témoin dans mon enfance. Une chère vieille dame, mit devant moi dans la lampe du sanctuaire à Saint Just de Narbone, trois fèves fraîches. Elle m'expliqua, qu'ayant renvoyé un domestique, la femme de ce dernier lui avait dit : « Vous proumetti que mourirez en aséquant » je vous promets de vous faire mourir à petit feu, en vous séchant. C'est pour conjurer

ce vilain souhait, échapper à ce sort cruel, que les trois fèves devaient macérer dans l'huile de la lampe d'autel. Ou le sortilège fût inopérant, ou le remède se révéla très efficace, car la dame, loin de se dessécher, mourut quatre ans plus tard, d'une hémorragie cérébrale qui l'emporta brusquement, fraîche et étonnamment jeune pour ses 70 ans.

A Narbonne d'après ma vieille amie, Madame Cathala, 88 ans, quand on se croyait envoûté, on achetait un cœur de bœuf, qu'on garnissait d'épingles et on le mettait à bouillir dans un pot, au premier coup de minuit. Peu à près « lou masc » ou « la masco » dont on était la victime essayait d'entrer pour enlever le pot du feu; alors les envoûtés et leurs voisins, armés de bâtons, se vengeaient du malheureux sorcier.

De la même source toujours. — Une petite fille, la veille de sa première communion reçut la visite d'une « Fachiniero » et fût privée de la parole. Une bonne voisine vint à plusieurs reprises, lui fit des croix sur le front avec de l'huile magique et, la dernière fois, s'écria : « Ah ! mauvaise personne, je t'ai vaincue », et l'enfant aussitôt se remit à parler.

De la même personne et toujours à Narbonne. — Une jeune fille était affligée depuis quelque temps de crises nerveuses et sa famille avait remarqué que les crises se déclaraient toujours en présence d'une voisine, qu'on soupçonnait de s'adonner à la magie. Un jour, après une crise plus violente, la jeune fille eut un songe bizarre; en rêve elle se battait avec cette femme et lui labourait le visage de ses ongles. Comme c'était au temps de la vendange, quel ne fut pas son étonnement, de voir à la vigne le lendemain, la mauvaise voisine, le visage couvert d'égratignures; elle déclara qu'elle n'avait pu dormir de la nuit, car il lui semblait qu'on la griffait cruellement. Et la jeune fille lui dit : « Ah ! sorcière ! c'est de toi que je tiens mon mal, mais si j'ai une autre crise, je t'étrangle ». Et jamais plus, cette personne qui vit encore, n'eut de crises nerveuses.

Outre les sorciers et les magiciens que l'on croyait fils de Satan, il y avait aussi des personnes, qui, sous l'influence de la lune au moment de leur naissance, ou pour tout autre motif, avaient reçu du ciel, ou de l'enfer, le pouvoir de nuire à leurs semblables. La croyance la plus commune, était celle, qui prétendait que certaines femmes, avaient le pouvoir d'enlever l'appétit aux nourrissons. Sitôt qu'un enfant le voulait plus téter, refusait le sein de sa mère, tous se s'écrier : « Li an dous-tat lou tétou » ou bien « L'an dégoustat dal tétou » (on l'a dégouté du sein). Vite une bonne grand-mère allait chercher de vieilles aiguilles et des clous neufs et se mettait en devoir de les faire bouillir ou rôtir à la poêle, jusqu'à ce que la personne fatale, torturée par les clous et les aiguilles, reparaisse demander grâce et rendre le sein à l'enfant, qui, prétendait-on, se mettait à téter goulûment. Le même résultat était obtenu en suspendant un vieux vêtement dans un arbre et en tapant dessus à bras raccourcis. Ce mystérieux pouvoir de sevrer les nouveaux-nés, s'exerçait involontairement et l'on citait le cas de cette grand-mère, qui

devait se garder d'assister à la tétée de son petit-fils, car en sa présence l'enfant ne voulait jamais téter.

Par contre, certaines personnes avaient le privilège de soulager les maux. L'une guérissait les érysipèles, l'autre arrêta les coups de soleil; elle posait sur la tête du patient, sa marmite de cuivre, remplie d'eau bien froide et commençait ses incantations. A la fin de sa psalmodie, l'eau était devenue chaude et le malade délivré de ses maux de tête.

Un berger Narbonnais que connut Madame Cathala, guérissait « Las fièvres » nom qu'on donnait autrefois à de nombreuses maladies. Il se faisait donner des sous, des pièces qu'avait touchés le malade, faisait dessus toutes sortes de signes cabalistiques et les abandonnait sur une fontaine, un perron. Le passant qui ramassait les sous emportait « Las Fièvres » et le malade en était délivré. De nos jours, il existe encore des personnes, qui savent guérir ou soulager de légers maux. Tel ce Narbonnais qui, assis sur un banc de la promenade des barques, s'amuse devant des amis à guérir les passants affligés du hoquet, sans que souvent le bénéficiaire s'en doute. Il guérit en deux secondes, un de nos amis, d'une crise de hoquet qui avait duré deux jours.

Nombreuses sont aussi les personnes qui, par des signes magiques, au moyen de patenôtres, rendent inoffensives les plus cruelles brûlures. Il serait intéressant de connaître ces vieilles formules curatives; je doute fort que nous y parvenions jamais. En effet si quelqu'un livre le secret, il perd immédiatement son pouvoir, qui passe tout naturellement à son confident. L'on conçoit que de telles transmissions de pouvoirs, ne se fassent qu'à la fin de la vie. Néanmoins pour terminer, je vous livre, sans commentaires et telle que je l'ai recueillie, une formule pour chasser les vers des enfants, formule qu'on doit épingle à leur chemise de nuit en même temps qu'on leur met au cou un collier de grains d'ail enfilés :

+ vernies	+ despergit	+
+ vernies	+ faget	+
+ vernies	+ ambulit	+
Nom, prénom	}	de l'enfant
Age		
+ vernies	+ despergit	+
+ vernies	+ faget	+
+ vernies	+ ambulit	+
Nom, prénom		
Age		
+ vernies	+ despergit	+
+ vernies	+ faget	+
+ vernies	+ ambulit	+
Nom, prénom		
Age		

---

## Jean de Calès

---

« Jean de Calès » fait partie d'une série de vingt contes populaires que le « Groupe Audois d'études folkloriques » publiera prochainement sous le titre « Contes magiques des pays de l'Aude ». Sur le personnage même de Jean de Calès, nous ne savons rien d'autre que ce que nous en apprend la présente histoire qui porte son nom. Il ne figure pas dans les divers récits que nous avons pu recueillir, bien que les mythes auxquels il se trouve mêlé, reparaissent souvent dans le Folklore universel. Et son nom est plein de mystère. Faut-il lire « Jean de Calais ? » dans ce cas, que vient faire ici Calais ? Ne s'agirait-il pas, plus simplement, de quelque Jean fabuleux, sorti de Cazalrenoux (Aude) : Calès étant le surnom que les habitants de Cazalrenoux donnent eux-mêmes à leur village ? La question est insoluble et n'a d'ailleurs pas grande importance. Et quoi qu'il en soit, le conte dont « Jean de Calès » est le héros, ne laisse pas d'être fort intéressant à bien des égards.

C'est un principe de morale ou plutôt un impératif social qui en fait le fond : « Il faut payer ses dettes ». Tous ceux qui enfreignent cette loi sont menacés d'un châtement qui les frappe jusque dans la mort. Non seulement « Jean de Calès » prend à sa charge les dettes d'autrui, mais encore, pour s'acquitter envers un corbeau magicien des obligations qu'il lui a, il est prêt à sacrifier son propre fils. Morale extrêmement dure qui porte évidemment l'empreinte du christianisme le plus rigoureux, celui qui se ressent encore des terreurs de la Bible. Le sacrifice que le corbeau attend de Jean de Calès ressemble beaucoup à celui que Dieu exigea d'Abraham pour l'éprouver. Et dans notre conte, comme dans la Bible, la victime est sauvée juste au moment qu'elle va périr : c'est-à-dire quand la « bonne volonté » du sacrificateur s'est suffisamment déclarée. Mais si l'on observe, en outre, que l'immolation du premier né apparaît à Jean de Calès comme la condition de son bonheur à venir, on est tenté d'en aller chercher plus loin la signification magique, par exemple dans les coutumes des anciennes peuplades ibériennes, qui, dans l'Aude même, sacrifiaient parfois leurs enfants nouveau-nés à quelque divinité inconnue, ainsi qu'en font la preuve les petits squelettes que l'on découvre encore dans leurs « oppida », sous le sol des cabanes ruinées.

Le corbeau est-il cette divinité inconnue à laquelle il fallait acheter ainsi le bonheur ? Nous ne le pensons pas. Le corbeau se donne pour l'esprit du mort « qui était dans le cercueil ». Vestige d'une antique croyance en la Métempsychose. Mais ce mort qui, somme toute, est bienveillant, ou qui ne montre une apparente cruauté que lorsqu'il lui faut éprouver le courage moral du héros, tout nous porte à croire qu'il a dû être à l'ori-

gine, une sorte de vampire. Il représente la dernière incarnation — purifiée, il est vrai, invertie, par l'idéologie chrétienne — de ces terribles morts qui tourmentaient les vivants, non pas certes pour les « éprouver » mais pour se venger sur eux de n'être plus de leur monde, et à qui il fallait sacrifier *réellement* ce que l'on avait de plus cher, si l'on voulait se ménager sur cette terre une vie acceptable. Tout se passe, dans le Folklore, comme si les morts, ennemis des mortels, étaient devenus, peu à peu, les juges, *acceptés par la conscience morale*, des épreuves auxquelles il faut que le juste se soumette. Ou, si l'on préfère il semble que ce soit une loi de l'imagination populaire qu'elle finisse toujours par transformer les puissances occultes qu'elle concevait d'abord comme *essentiellement mauvaises et cruelles* en des entités *essentiellement bonnes et compatissantes* qui ne gardent de leur première origine qu'une singulière propension à « *mettre à l'épreuve* » la *bonne volonté* de l'homme.

---

## Jan de Calès

Conte populaire recueilli par M. Gaston Maugard  
de la bouche de M. J... M... de Puivert (Aude)

---

*I avió un cop un ome e uno fenno qu'agègoun un goujat e l'apelègoun Jan. Aqueste goujat venguèc grand e tout le mounde n'en fasió que Jan de Calès. Ero pla vailhent, que trabalhavo pla e agedavo soun paire que fasió soun mestié dins un pichou vilatge.*

*Quand avancèc de vint ans, Jan de Calès s'en voulguèc anà fai soun tour de França e sous parents ba voulión pas. Eth lous i dièc que cado goujat quand avió vint ans se'n anavo fai soun tour e que sans aquo èro pas abiaissat. Jeu voli fa coumo les autres. Resoulgut de se'n voulé ana, soun paire i donnèc argent e alavetz se metec en cami capo la capitalo. Caminec pendent quatre ou cinc jouns; en dintra dins un pichou endreit que'n sabió pas le noun vegèc un fumouriè e sus aqueste mound de fers i avió uno caïsho de mort. Tout susprès de vese parèlho*

---

Il y avait une fois, dans un petit village, un enfant auquel ses parents avaient donné le nom de Jean, mais que tout le monde n'appela plus que Jean de Calès, dès qu'il fut devenu un homme. Il était vaillant et travaillait avec ardeur pour aider son père dans le métier qu'il exerçait. A vingt ans, il lui prit envie de faire son tour de France : « Comme tous les autres garçons de mon âge, disait-il, à ses parents qui ne voulaient point le laisser partir, je veux me dégourdir en voyant du pays ». Son père finit par se laisser convaincre et lui donna même quelque argent. Aussitôt, Jean de Calès se mit en route pour gagner la capitale. Il avait marché pendant quatre ou cinq jours quand

*causo, marchèc un chic mès e talhèu que vegèc mounde pr' aqui lous i demandèc coussi aravo qu'i agèsse uno modo dins aquel país de disha las caishos atal. — Ah ! mès sabètz pas qu'aci es de modo, desempèi mil' ans a mèmorio de vielhis, de pausà sus un fumouriè saise las enterrà las caishos de morts que soun membres de las familhos endèutados. Tant que les parents an pas pagat le degut, arribo un malur, le mort l'enterran pas. En aquo digus i descapo pas.*

*Elh lous i dièc qu'i ensernessoun l'oustal das parents del mort e i anèc tout dreit. Alavètz lous i demandèc quand es que deviòn. Aquel mounde suspresis de vese qu'un encounescut lous i dièsse aquò, ba voutiòn pas dire per vergounho e plouravoun. Les preguèc de parlà francoment, qu'aquelho causo arribavo a tout le mounde e qu'aquelo caisho poudiò pas demourà atal saise enterrà. Respoundègoun que deviòn trento escuts e qu'en pla estalvian les pouiriòn tournà al cap d'un anh al pus lhèu. Jan de Calès metèc la ma a la pocho, tirèc cinquante escuts : « aqui avètz ço que vous cal per pagà le deute e toutis las falsos despensas de l'enterrement, e se'n anèc saise mès arrestà capo la vilo. Le lendemà, le paure mort de la caisho de sul fens fousquèc portat al cementeri. Arribat a la vilo, le goujat se louguèc encò de marchands afourtunats que teniòn un fort coumèrce. Le biais, l'ounestetat del nouvell vergut fasquègoun lhèu creïshe al double l'afà del siu patrou. Toutis èroun countents d'elh. Le mèstre*

il arriva dans un village à l'entrée duquel il y avait un tas de fumier et sur ce tas de fumier : un cercueil. Jean de Calès fut fort surpris de voir pareille chose. Avisant des personnes qui se trouvaient là, il leur demanda si c'était la mode, dans leur pays, de laisser ainsi les cercueils à l'abandon. « Depuis plus de mille ans, lui fut-il répondu, on expose sur le fumier, dans notre pays, les cercueils de ceux qui sont morts sans avoir pu payer leurs dettes. Tant que les membres de la famille endettée n'ont point remboursé la somme qu'ils doivent, ils ont la douleur de voir le corps de leur parent privé de sépulture. C'est une loi à laquelle, ici, on ne peut échapper ». Il leur demanda alors où était la maison du mort et il s'y rendit tout droit. Il pria les gens qui étaient là de lui dire, tout franchement, combien ils devaient. Ils étaient très étonnés de voir un étranger s'intéresser à leurs malheurs : ils avaient honte et ils pleuraient. Mais Jean de Calès les mit à l'aise en leur montrant qu'ils n'étaient point les seuls dans cette situation et que, de toutes façons, ils ne pouvaient pas laisser ainsi leur mort sans sépulture. Ils lui confièrent alors qu'ils devaient trente écus et qu'ils auraient bien de la peine à les trouver en un an. Jean de Calès fouilla dans sa poche, en tira cinquante écus : « Voici de quoi payer vos dettes et les frais de l'enterrement ». Et il repartit, se dirigeant vers la ville. Le lendemain, on porta le pauvre mort au cimetière.

A la ville, il se loua chez un riche marchand dont il fit prospérer les affaires par l'honnêteté et par l'habileté qu'il montrait dans son nouvel emploi. Tout le monde, chez le marchand, était

*qu'avió pòu qu'aquel \* emplouiat \* de prumièro le quitèsse, vouliò que se maridèsse en de la sivo filho, uno pouldo persouno de des-e-beit ans.*

*Aqueste Jan de Calès s'ero fait un amic dins la vilo e se trouvo sans qu'elh ba sapièsse que'l siu amic èro justomet le siu rival; vouliò la filho del marchand, mès elho n'en vouliò pas entendre parlà d'elh. A qualque temps d'aqui, arribo un boun joui que le maridatge fousquèc \* decidat \*. Jan de Calès, sans mal voulè fai ni pensà envitèc le siu amic que n'ero jalous. Après le repaish de noços, soun amic l'envito a anà fai un tour deforo per se cambià de l'airo de la taulo.*

*S'anègoun passèjà le lounc del riu e le siu amic que'l guinhavo del cunh de l'elh. vegèc le moumènt ount l'autre s'i fisavo pas e le boutèc dins l'aigo. La forço de l'aigo l'emmenèc lhenc e le siu amic debarrassat de Jan de Calès se'n tournèc capo la vilo.*

*Jan de Calès s'ero pas regat coumo cresiò l'autre, mès i valiò pas mès per elh : le courrent se l'aviò arroussegat lhenc, lhenc capo la mar, e en s'escanar de nedá aviò pouscut avege uno roucado que passavo just la nautou de l'aigo e quand se sièc rememouriat sus aqueste roc e que de toutos parts ne vegèc que l'aigo e le ciel se dièc : « A qui, paure de tu, te cal mourir », e despouderat se metèc a plourà en dièn : « Te calhó èstre al jour del mariatge per l'arriba un cop parèlh ! » E se donnavo a tout perdu. La neit veniò. Tout d'un cop un ausèl se venguèc pausà*

---

fort content de ses talents. Aussi, le marchand, qui voulait s'attacher Jean de Calès, décida-t-il de lui donner sa fille en mariage. Elle était jolie et elle avait dix-huit ans.

Cependant, Jean de Calès s'était pris d'amitié pour un jeune homme de la ville dont il ne se savait pas le rival. Il ignorait que ce jeune homme était, lui aussi, amoureux de la fille du marchand, et qu'elle n'avait pas voulu l'épouser. Quelque temps après, le mariage fut décidé, et, sans arrière-pensée, Jean de Calès invita celui qu'il croyait être son ami et qui, en réalité, le haïssait infiniment, à assister à ses noces. Après le repas, ils allèrent faire un tour dans la campagne, pour prendre l'air. Ils passèrent le long d'une rivière. Soudain, le faux ami, qui observait Jean de Calès du coin de l'œil, saisit le moment où il ne se méfiait de rien pour le pousser dans l'eau. Le courant eut vite fait de l'entraîner. Et le faux ami, débarrassé de Jean de Calès, revint seul à la ville. Pourtant, Jean de Calès ne s'était pas noyé, mais ce qui lui arriva ne valait guère mieux. Les flots l'avaient emporté loin, très loin, vers la mer. Il s'épuisait à nager quand il entrevit un rocher à fleur d'eau, où il put se cramponner. Les forces lui revinrent peu à peu. Mais comme il ne voyait autour de lui que le ciel et l'eau, il se dit qu'il lui faudrait mourir là. Et, désespéré, il se mit à pleurer. « Malheureux, s'écria-t-il, il a fallu qu'un si grand malheur t'arrive le jour même de ton mariage ! » La nuit tombait : il avait envie de mourir. Tout à coup, un oiseau vint se poser sur le rocher, c'était un corbeau. Et Jean

sul roc : èro un courbas. E le malerous i dièc : « Paure courbas, te tuarei pas, quant te manjarió, n'alhoungarió que de qualqnos ouros la mivo soufrenço. Viu, tu que podes », e se tournéc metre a plourà. E le courbàs commencéc de parlà e i dièc : « Vai, ploures pas. Es aci, es verlat, mès te donnes pas d'eriho, ieu te disharèi pas mourì de talhent; cado joun te pourtarei ço que te cal per manja. — « E be, s'i dièc le paure perdut, fas de toun milhou, courbàs, ieu, ba veses, te podi pas agedá en res ». — E dins la vilo, la neit vengudó, tout le mounde cerquégoun le gendre del marchand. Gaitégoun pertout, questiounégoun un floc de mounde, le pousquégoun pas descurbi unlhoc. La pauro fenno qu'un tal cop i arribavo le joun de la noço se charpavo de plourà. Mès al cap de dous outres mesis, tout le monde pensavoun que si èro pas tournat èro que vivió pas pus.

I agéc qu'elho soulo que toutjour, avió l'esper que tournarió e a toutis qu'i disión : « T'i cal pas pus pensá, aen, le faràs pas tourna viu. » respoundiò : « Nani, nani, i a quicon dins ièu que me dis qu'es pas mort e que me 'l cal attendre ».

Passo un anh, passo dous ans; la pressavoun de se cercá un autre ome e l'anic del siu paure marit i èro toutjoun per davans e per darrè ent i dien qu'ero veuso e que se poudiò tourna maridá. Ne voulió pas sabe res, toutjour, i respoundiò : « tournarà ». Mès passat sieis ans tournavo pas e, al cap de set ans, tracassado per tout le mounde, le rival del siu ome, soun paire e sa maïre

---

dè Calès lui dit : « Pauvre corbeau, je ne veux pas te tuer. A te manger, je ne prolongerais que de quelques heures ma souffrance. Vis, toi qui peux vivre » et il se remit à pleurer. Alors le corbeau lui parla ainsi : « Ne pleure donc pas. Ne te désespère pas. Je ne te laisserai pas mourir de faim sur ce rocher. Chaque jour je t'apporterai ta nourriture ». — « Eh bien, lui répondit le pauvre homme, fais de ton mieux, corbeau. Moi, tu vois que je ne pourrai jamais t'être d'aucun secours ». Dans la ville cependant, la nuit venue, tout le monde cherchait le gendre du marchand. On fouille partout, on questionne une foule de gens. On ne le trouve nulle part. La pauvre femme, à qui un tel malheur arrivait le jour même de ses noces, pleurait, se tourmentait. Ses parents essayaient de la consoler en lui disant que peut-être son mari reviendrait. Mais tout le monde pensait que s'il n'était pas déjà revenu, c'est qu'il ne vivait plus. Elle était seule à garder toujours l'espoir qu'il reviendrait. Et à tous ceux qui lui disaient : « Il ne faut plus penser à lui, vos larmes ne le ressusciteront pas, elle répondait : « Non, non, il y a en moi quelque chose qui me dit qu'il n'est pas mort et que je dois l'attendre. Deux ans passèrent. On la pressait de chercher un autre mari et l'assassin de Jean de Calès était toujours auprès d'elle, lui répétant qu'elle était sûrement veuve et qu'elle devait se remarier. Mais elle ne voulait rien savoir : « Il reviendra, s'obstinait-elle à répéter. Au bout de six ans, il n'était pas revenu. A la septième année, tracassée comme elle l'était par tous ses proches, par le rival de son mari, par son père et sa

que se fasiòn vielhis e que n'aviòn prou de vese lhouro filho ne pensà qu'al dispariscut, en guiso de les agedà per les sousta, counsentisquèc en plouran a se dishà marida e \* decidègoun \* le joun.

Dins aquèl temps, le courbàs aviò pas falhit a sa paraulo e dishèc pas mourì de talhent le paure crestià retirat sul pichou roc. Cado joun arribavo ei. de ço que calhó a l'ome per manjà. E aqieste, davans le courbàs, fasiò le brave, le pacient, mès quand l'ausèl que le nourrissio e qu'alhou.gavo le siu suplici, èro partit, se preniò a ploura coumo un mainatge e gitavo les èls e las mas dins la direcciu de capo ount èro vengut, lhènc, lhènc, delh à l'aigo, e pensavo a la sivo fenno qu'aviò dishado a peno le mariatge fait. Sous abilhòments en del vent, la plèjo, coumençavoun a parti, aviò barbo a la figuro que marcavo tout misero. I aviò sèt ans que n'aviò fait en guiso de trabalh que banhà le roc de tant que plouravo quand le famous maiti que la sivo fenno se deviò tournà maridà, le courbàs fousquèc al roc pus dourìe que 's autris cops. Susprès de 'l vese arriba ta-lhèu, sabiò pas que dire, quand le courbàs i parlèc : « Quant dounariós per estre bei de la noço de la tivo fenno que se tourno maridà ? » — E que voudriós que te dounèssi, ieu que soun aci uno amo perdudo, que si èro pas tu, boun ausèl desempei set ans sario mort. Mès disime, si ma fenno se tourno maridà, m'i pourriós pas dire ei) de qui ? — Escouto, te voli adoubà, ieu, s'i dièc le courbàs, en guiso d'estre le tin fals amic que dèrme aneit en de ta fenno, es tu qu'i dourmiràs. Vous ba cal pla, sèt ans qu'ètz maridadis e sèt ans que vous plouratz toutis dous, sans vous estre planhidis al cèl de tontos las causos que vous soun arribados ! Aiteit, le disì, dour-

---

mère qui s'irritaient de la voir toujours penser au disparu au lieu de les aider dans leur travail, elle consentit en pleurant toutes les larmes de son corps, à se laisser marier; et on fixa le jour du mariage.

Pendant ce temps, le corbeau n'avait pas manqué à sa parole : il ne laissait pas mourir de faim le pauvre chrétien retiré sur la pointe de son rocher. Chaque jour, il lui apportait à manger. Devant le corbeau, Jean de Calès faisait l'homme patient et brave, mais quand l'oiseau qui allongeait son supplice, était parti, il se prenait à pleurer comme un enfant, regardant vers l'horizon, tendant les mains vers le lointain d'où il était venu, pensant par delà les eaux à sa femme qu'il avait dû quitter à peine le mariage terminé. Ses habits, au vent et à la pluie, s'étaient mis en lambeaux, la barbe lui poussait : il était tout misère. Depuis sept ans il ne faisait que mouiller ainsi le rocher de ses pleurs quand, le matin même où sa femme devait se remarier, il vit arriver le corbeau plus tôt que d'habitude. Etonné de le voir si tôt, il ne savait que dire; c'est le corbeau qui lui parla le premier : « Que donnerais-tu pour être aujourd'hui à la noce de ta femme qui se remarie ? ». — « Que veux-tu que je te donne. Je suis ici comme une âme perdue et, si tu ne me secourais pas depuis sept ans, je serais mort. Mais, dis-moi, puisque ma femme se remarie, ne pourrais-tu pas me dire avec

*miras en de ta fenno, mès te voli pausa uno couuidiciu que te me cal proumetre de t'i coumpourtà. Al cap d'un an e un joun, la mitat del frut que ta fenno pourtara sara miu. — « D'après ço qu'as fait per ieu, courbàs, que voudriós que te refusessi ? Ain, te ba proumeti, te 'n podes jisà a ieu ». — « E be, s'i dièc le courbàs, te vas escambaishà sus l'esqueno, al rasigot de las alos e ages pas pòu, te sourtirè d'aci e te pourtarè sus la terro ». — Elh se pensavo qu'ero pas poussible qu'un courbàs age la forço del pourta e s'i gausavo pas metre. — Ja te pourtarè, teni-te e ages pas pòu !*

*S'i metèc sus l'esqueno e d'un soul cop d'alo l'avec disha sus uno muralho, deforo la mar. « Ara, i dièc, vai-te'n a l'oustal de ta fenno e aquí troubaràs le gous qu'i as dishat que jauparà e que les fara toutis lhevà de taulo ». — E le courbàs prengucè le vol.*

*Ta-lhèn arrivà a la portó, le gous se metèc a jaupa de countentement e, i venguèc sauta dessus, l'amanhagavo, e tournèc dins l'oustal per querre mounde. La sirvento sièc la prumièro à sourti e counesquèc Jan de Calès; tournèc sulcop dedins en cridan : « Vostre primier ome es tournat ». — Elho courrisquèc davans la porto e le counesquèc e s'i sautèc al colh. « Coussi va que m'as fait plourà pendent set ans, ount ères que siogues pas tournat pus lhèn ? ». E les metèc al courrent de tout ço que s'èro passat, que l'autre l'avio butat dins l'aigo per se'n debarrassà, qu'avio viscut*

qui ? ». — « Ecoute, lui répondit le corbeau, je veux te venir en aide. Ce ne sera pas ton faux ami qui dormira cette nuit avec ta femme. Ce sera toi. Celà vous est bien dû. Il y a sept ans que vous êtes mariés et sept ans que vous pleurez, sans vous plaindre jamais au ciel des maux que vous endurez tous les deux; cette nuit, je te le dis, tu dormiras avec ta femme, mais à une condition, c'est que dans un an et un jour tu me donnes la moitié du fruit qu'elle portera » — « Tu as déjà tant fait pour moi, Corbeau, que je ne veux rien te refuser. C'est promis, tu as ma parole ». — « Alors, lui dit le corbeau, monte sur mon dos, à la racine des ailes N'aie pas peur : je vais t'enlever de ce lieu et te déposer sur la terre ferme ». — Jean de Calès ne trouvait pas vraisemblable que le corbeau pût avoir la force de le porter et, comme il hésitait à l'enfourcher : « Je te porterai bien. Tiens-toi à mes plumes et n'aie pas peur ».

Alors il monta sur le dos du corbeau qui, d'un seul coup d'aile, le déposa sur une sorte de muraille, loin dans les terres. « Maintenant, lui dit le corbeau, va à la maison de ta femme. Tu y trouveras le chien que tu y as laissé : il aboiera et, à sa voix, tout le monde se lèvera de table ». Et le corbeau s'envola.

Quand Jean de Calès arriva devant la porte de sa maison, le chien se mit à aboyer, à sauter autour de lui en signe de joie et, après lui avoir ainsi fait fête, il rentra pour avertir les gens qui étaient à l'intérieur, qu'il y avait du nouveau. Ce fut la servante qui sortit la première. Elle reconnut aussitôt son maître et se mit à crier, s'adressant à la femme de Jean de Calès : « Madame, votre premier mari est de retour ».

dins un autre país e que juscos aquí n'aviò pas agut oucasius de se'n tourna.

Le bel paire cridèc : « Te voli enterrà abans demà, assassi, d'avè gilat te miu gendre a l'algo ». Fasquègoun mounia un lenhè, t'alumoun e i boutegoun le segound ome de la filho del marchand. Coumo les autrès èroun déjà maridadis n'agègoun pas besoun de se tournà marià per anà passa la neit en de la sivo fenno.

Praquò, elh, jamès après aquel maridatge, èro pas del tout countent. Elho toutjoun i disiò : « Es pas urous aci? perché es pas countent; tant que t'è piangut e tant qu'as soufert e aro res nou te manco. Podes pas prene per causo que te soun pas estado estacado, que t'è gardat pendent tel ans, dins le theit, la plaço que t'ero degudo ». — Mes nou, es pas aquò, i disiò Jan de Calès. Es la fenno que merites la mes del mounde d'estre aimado ». — « Alavetz ? ». Elh gausavo pas i dire le pati fait en del courbàs. I respondiò qu'aviò taloment soufert que poudiò pas èstre del tout urous.

Al cap de quelque temps, agègoun un goujat. La fenno poudiò pas èstre pus countento e te pregavo cado joun de pas pensà a ço qu'aviò estat. Mès res i fasiò pas : pensavo toutjoun al pati fait en del courbàs. Elh ba vouliò pla donnà de boun cor, mès èro

---

Celle-ci courut vite à la porte et sauta au cou de son mari : « Comment se fait-il que tu m'aies fait pleurer pendant sept an ? Où étais-tu que tu ne sois pas revenu plus tôt ? Et lui, de mettre tout le monde au courant de ce qui s'était passé : Il raconta comment son rival l'avait poussé à l'eau pour se débar-rasser de lui, comment il avait vécu dans un pays inconnu et par quel miracle il avait pu enfin revenir.

Le beau-père, cependant, criait, cherchant des yeux celui qui avait voulu prendre la place de Jean de Calès : « Assassin, c'est donc toi qui l'as jeté à l'eau, je veux qu'on t'enterre avant demain ». Ce fut un bûcher qu'on dressa; on l'alluma, on y mena le coupable. Quant aux deux jeunes gens, on n'eut pas besoin de les marier, ils l'étaient déjà et ils allèrent se coucher.

Pourtant, Jean de Calès, bien qu'il eût retrouvé sa femme, ne paraissait pas tout à fait heureux. Elle lui disait toujours : « N'es-tu pas heureux ici ? Pourquoi es-tu triste ? J'ai tant pleuré, nous avons tant souffert, et maintenant, que te manque-t-il ? Tu ne peux pas me reprocher de t'avoir été infidèle. Ne t'ai-je pas gardé, dans ma couche, la place qui t'est due ? ». — « Ce n'est pas celà, répondait Jean de Calès, tu es la femme qui mérite le plus d'être aimée » — « Qu'y a-t-il donc ? ». Mais il n'osait pas lui dire qu'il avait fait un pacte horrible avec le corbeau. Il se contentait de répondre qu'il avait tellement souffert, qu'il ne saurait jamais plus être tout à fait heureux.

Au bout de quelque temps, ils eurent un enfant. La femme était au comble de la joie et elle suppliait son mari de ne point toujours penser à ses peines passées. Mais lui, rien ne pouvait le distraire de l'angoisse que lui donnait le pacte conclu avec le corbeau; il acceptait de tuer son enfant, mais il ne pouvait supporter la pensée de faire une telle peine à sa femme. L'en-

*per la pèno qu'anavo fai a la sivo fenno ! Le goujat venguèc pla poulit e la filho se'n fasiò fèsto e déjà aviò tres mesis.*

*Al cap d'un anh e un joun, èro le gros cop qu'i demouravo a fai. Caliò que prenguèsse la coutèlo per parti ço qu'aviò de pus car at mounde per elhis dous. E coumo \* d'efeit \* le joun counvengut dins le pati arribèc e le courbàs jousquèc aquí que se pausèc sus la finestro per deforo; elh sulcop i anèc durbi e prenguèc la coutèlo grosso e le siu goujat que dourmissiò dins la bresso. Pausèc le goujatet sus la taule e l'anavo parti, que déjà per tene paraulo al courbas aviò l'heval le coutelh e d'un cop d'èlh gaitèc ount caliò pourta le cop, quand l'ausèl se metec entre-mièg en entravetsan le colh jous la coutèlo ent i dien : « Que jas, malurous ? » — « Ço qu'es counvengut entre nous autris dous ». — « Pauso aquèl coutelh. Aquí acabi de vese le boun cor qu'as tu. E be, ço que tu gausos apelha toun degut, malurous, l'aviòs déjà pagat abans que ieu sul roc te tournègué ço que me fasquègues. Te souvenes del cop que passègues a-n-un tal vilatge, que troubègues uno caïsho de mort sus un mount de fens. Paguègues un deute as parents per fai enterrà le paure mort, e be, te ba voli pla dire, es ieu qu'eri dins la caïsho. Qu'aqueu goujatet vengue pla grand e que siogue toun bounur a tu e a ta fenno e apreni que toutjoun se retrobo quicon que fousquèc pla fait.*

*E d'aqueu cop en davans, alavetz ne fousquègoun countentis, elh e la sivo fenno, a tal punt qu'elh demandèc de fai une fèsto*

---

fant avait déjà trois mois et sa mère s'émerveillait de le voir si beau.

Une année et un jour s'étant écoulés, il lui fallut songer à accomplir sa promesse. Il prit un coutelas pour sacrifier ce qui était, pour sa femme et pour lui, le plus grand des trésors. Le corbeau arriva le jour dit et se posa dehors, contre la fenêtre. Jean de Calès alla lui ouvrir aussitôt et il s'approcha de l'enfant qui dormait dans son berceau; il le mit sur la table, il leva le coutelas, cherchant de l'œil la place où il le frapperait... Mais voici que le corbeau vient brusquement se placer sous le coutelas, protégeant ainsi l'enfant. « Que fais-tu, malheureux ? » — « Ce qui est convenu entre nous » — « Pose donc ce couteau; je vois maintenant que ton cœur est bon. Mais ce que tu appelles ta dette, tu l'as déjà payée. C'est moi qui, sur le rocher avais à m'acquitter envers toi. Te souviens-tu du jour où, passant dans un village, tu vis sur un tas de fumier un cercueil qu'on y avait exposé ? Tu donnas aux parents du mort l'argent qui leur manquait et grâce à toi le mort fut enterré. Sache que le mort qui était dans ce cercueil, c'était moi. Adieu. Je souhaite que ton fils devienne grand et qu'il continue à faire tout votre bonheur. N'oublie pas que les bienfaits ne sont jamais perdus ».

Jean de Calès et sa femme, à partir de ce jour, devaient connaître un bonheur sans mélange, et pour commencer, ils donnèrent une grande fête où ils firent éclater leur joie. Cette fête

*de la joio de touto faishou maravilhouso e ieu qu'eri pr'aqui  
m'invitègoun pas.*

*Passi per un prat,  
moun counte es acabat.  
Passi pel finestrou,  
m'escuibri tout le coutilhou.  
Passi per un rastoulh,  
m'escuibri tout le c....  
Passi per l'atardou,  
rette coumo 'n bilhou.*

fut merveilleuse. Mais ils ne m'y invitèrent pas, bien que je fusse dans les environs :

Je passe par mon pré,  
Mon conte est achevé.  
Je passe par la petite fenêtre.  
Je déchire mon tablier.  
Je passe par l'aire :  
Je m'égratigne le derrière.  
Je passe dans l'automne  
raïde comme un gourdin.

## GLOSSAIRE

- abiaissat** : adroit, dégourdi.  
**arroussegat** : entraîné.  
**escanan** (en **s'**) : en s'épuisant à.  
**avege** : atteindre, dérivé probablement de « aver ».  
**rememouriat** : repris son sang-froid.  
**despouderat** : impuissant.  
**douna a tout perdut** (se) : se considérer comme perdu.  
**charpavo** (se) : se tourmentait à pleurer; se déchirait, s'écharpait; dérivé de « **charpo** », « **cherpo** », écharpe.  
**aën** ou **aïn** : allons !  
**soustà** : soulager, aider.  
**escambaisha** (s') : se mettre à califourchon, au propre : écarter les jambes.  
**rasigot** : (**de las alos**) : diminutif de **rasic**, racine; à la naissance des ailes.  
**amanhagavo** : caressait  
**lenhè** : bûcher  
**pati** : pacte, convention.  
**parti** : partager.  
**atardou** : peut être **tardou** : automne.  
**bilhou** : gros bâton.

*Note.* — Les gallicismes sont assez nombreux dans « Jean de Calès », nous les avons marqués dans le texte même, d'un *asté-rique*.

## LA PÊCHE A LA TRAINÉ : L'«ART» à LEUCATE

Pour de multiples raisons : travail pénible et de nuit, rareté du poisson etc... la pêche à la traine tend de plus en plus à disparaître sur nos côtes et en particulier à Leucate où avant qu'elle ne soit entièrement abandonnée j'ai recueilli auprès d'un pêcheur les renseignements techniques qui suivent.

La pêche à la traine se pratique à l'aide de « l'Art » ou du « gatéou ». C'est « l'Art » qui est le plus employé et que nous allons décrire, les seules différences avec la pêche au « gatéou » résidant dans le filet.

LE FILET. — « L'Art » se divise en 3 parties essentielles :

1° *Les cordes.* — Elles sont composées de « maillos » d'une longueur de 100 m. chacune sur 12<sup>m/m</sup> de diamètre. Le nœud permettant d'ajouter les « mailles » se nomme la « bago ».

2° *Les bras du filet.* — Ont une longueur de 65 brasses (la brasse mesure environ 1<sup>m,75</sup>) et sont composés de mailles de différentes grosseurs.

- a) 25 brasses de filet dont les mailles ont 200<sup>m/m</sup> :  
100 dans la hauteur (Las cens)
- b) 20 brasses de filet dont les mailles ont 100<sup>m/m</sup> :  
200 dans la hauteur (Las dous cens)
- c) 10 brasses de filet dont les mailles ont 75<sup>m/m</sup> :  
300 dans la hauteur (Las trei cens)
- d) 10 brasses de filet dont les mailles ont 50<sup>m/m</sup> :  
400 dans la hauteur (Las catré cens).

A l'endroit où sont ajoutées ces diverses sortes de mailles se trouvent attachés à la corde, du liège, des anneaux de bois, de 25<sup>cm</sup> de diamètre « las, cannos ». Il y en a donc 3 par bras de filet.

La dernière « maillo » ; la « clabelenco » est fixée à une barre de bois de 75<sup>cm</sup> « lou claba » sur lequel est attaché de l'autre côté le bras du filet. Les plaques de liège des bras : « las pannos » sont rectangulaires et espacées d'une brasse.

3° *La poche du filet : « la margo ».* — A une longueur de 5 brasses. Les diverses mailles de « la margo » sont de la grosseur suivante :

- a) ½ brasse de 50<sup>m/m</sup>.
- b) ½ brasse de 35<sup>m/m</sup>.
- c) ½ brasse de 30<sup>m/m</sup>.
- d) ½ brasse de 27<sup>m/m</sup>.
- e) ½ brasse de 18<sup>m/m</sup>.
- f) ½ brasse de 16<sup>m/m</sup>.
- g) ½ brasse de 14<sup>m/m</sup>.
- h) ½ brasse de 12<sup>m/m</sup>.
- i) 1 brasse de 10<sup>m/m</sup>.

Ces dernières mailles sont fixées sur une corde : « lou caugot ».

« La margo » est maintenue ouverte dans l'eau par le plomb : « lous coutels » et le liège « las goulos » formées de cylindres de liège : « lous roudets ».

LE PERSONNEL, se compose du patron et de la « tchaurmo » : 25 à 30 personnes. *Le patron* « cale » le filet et surveille lorsqu'on le tire.

La « tchaurmo » comprend « lou segoun », « lous hommes dé bol », « lou gardo-fanaout » et la « tchaurmo » proprement dite.

« Lou segoun » « embasso » c'est-à-dire range le filet dans l'embarcation et « amolo » : fait passer le filet au patron lorsqu'il « cale ».

Il fait en même temps partie des « hommés de bol ». Ceux-ci au nombre de huit rament lorsque l'on va « caler » le filet.

LA PÊCHE. Le filet est « calé » 3 fois durant la nuit.

« La primo » lorsque la nuit vient de tomber.

« Lou segoun bol » aussitôt la « primo » terminé.

« La matinado » à l'aube avant que le soleil ne se lève.

Le lieu de pêche « caladou » se trouve généralement entre 7 et 14 « mailles ». Deux ou trois mailles avant de « caler » il est procédé au sondage du courant. L'embarcation immobilisée à l'aide d'une ancre à l'avant et de la « maille » à l'arrière, le patron plonge dans l'eau une bouteille retenue par une corde. En agitant la corde, la phosphorescence de l'eau permet de voir la direction du courant sous-marin. La bouteille est plus ou moins remplie suivant la force du courant.

Le « courant dé lèbant » vient de l'Est.

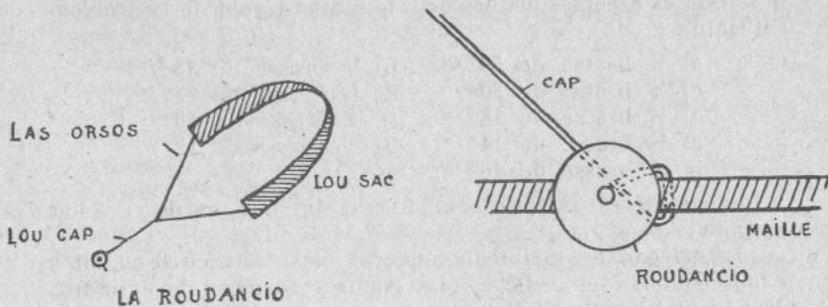
Le « courant dé grébi » vient de l'ouest.

L'absence de courant est ironiquement appelée « courant d'espallo. »

Un « ferré » (ancre) est attaché aux derniers dix mètres de la « clabelenco » du bras du courant.

Pour traîner le filet on se sert d'une « tiradouïro ».

Celle-ci se compose d'un rond de liège : « la roudancio », de 3 cordes : « lou cap » et « las Orsos » et « dal sac » qui comme son nom l'indique est fabriqué à l'aide d'un sac de toile. « Lou sac » se met en bandoulière et la « roudancio » fixe « lou cap » sur la « maille ».



Lorsque le « segoun bol » est terminé, tout le personnel « casse la croûte » et dort 2 à 3 heures sous une tente fournie par le patron ou, à la belle étoile, lorsque le temps le permet.

**PARTAGE ET VENTE DU POISSON.** Lorsque la pêche n'est pas trop abondante, le poisson pêché est partagé.

1/3 constitue la part du filet.

2/3 la part de la « tchourmo ».

De la part de « tchourmo » il est extrait le 1/4 qui constitue la « part dé bol » partagée entre le patron, « lous hommés dé bol » et le « gardo-fanaout ». Auparavant on a choisi dans le tas de poisson la « part dé Poulo » qui servira à préparer le repas de midi, la « pignato » des hommes qui resteront pour réparer le filet. C'est le poisson le plus apprécié qui constitue la « part dé Poulo ».

Le « segoun » touche en plus de sa part la « part dé bol » du patron à laquelle s'ajoute un surplus tiré de la part du filet.

Lorsque la prise est importante, en maquereau surtout, un membre du personnel est chargé d'« ana teusta lous peichougnés ». Lorsque ceux-ci sont tous rendus la vente à la criée commence. Elle se fait à tant le quintal de 50 kilos.

Leucate avait autrefois une criée particulière. Un poissonnier s'adressant au patron lui disait : « Can ne bos ? » — « Tant ». Si le prix plaisait au poissonnier (au chasse-marée, comme les appellent les vieux actes d'état-civil) il achetait. S'il ne lui convenait pas il ajoutait : « Can né bos maï ? » de façon à faire diminuer le prix. C'est le poissonnier qui avait « la dito », c'est-à-dire qui interrogeait qui avait seul le droit d'acheter, les autres devant saisir avec prestesse le moment propice à placer leur « Can ne bos ? ». Aujourd'hui la mode catalane de criée seule subsiste. Le patron annonce un nombre et descend de un à un « Cent, nonanto-noü, nonanto-beit... etc. » Chaque poissonnier arrête ainsi un prix qui lui convient.

**EXPRESSIONS ET PROVERBES RELATIFS A LA PÊCHE A LA TRAIENE.**

« Cala ploumb seul siouré ». — Faire l'envers de ce qu'il faudrait faire.

« Faïré lou tour de la chaloupo ». Rôder sans travailler.

« A faït d'escadro ». Il sait se débrouiller.

« Beufa coumo euno sépio ». Haleter en produisant un bruit analogue à celui de la seiche sortant de l'eau.

« Biel mari, biel couqui ». Le vent marin qui dure jouera quelque mauvais tour.

« Lébantol, dé pech al col ».

« Maristraou, courrent de grébi, pren toun sac et baï dourmi ».

F. VALS. Instituteur.

Délégué de Folklore-Aude à Sigean.

---

## Notes - Comptes-Rendus

---

DURAND LEFEBVRE (Marie). **Etude sur l'origine des Vierges Noires.** (Paris, G. Durassié, 1937, in-8, 194 p., 4 planches).

«...Certaines statues ont pu être noircies par des altérations fortuites, « par le temps, par la fumée des cierges, mais il est certain que bien « avant le XV<sup>e</sup> siècle, où elles se sont multipliées, on connaissait des « vierges noires. Elles étaient conformes au texte du cantique des cantiques, « où l'on voit la préfigure de Marie : l'épouse est brune ambrée, comme on « l'a représentée dans les plus anciennes peintures. Les légendes qui entou- « rent les vierges noires nous conduisent ainsi vers l'Orient, vers la couleur « chaude des femmes de Syrie et aussi vers les divinités noires de l'antiquité « orientale, dont les figures étaient, aux premiers siècles, répandues dans « tout le bassin méditerranéen et, notamment, en Gaule. »

L'auteur propose d'y voir la transformation chrétienne des divinités noires fécondes et plus spécialement, de la Terre.

(Extrait du Bulletin Monumental, 1938, 3<sup>e</sup> Fasc.).

---

O. et J. TAFFANEL, **Le Cayla de Mailhac (Aude).** (Carcassonne 1938, sans ind. d'éd.).

« Nos jeunes et distingués correspondants de Mailhac, en un opuscule abon- « damment illustré, donnent les résultats de sept années de fouilles de « l'oppidum du Cayla. Cette étude nous intéresse particulièrement, en ce « qu'elle contribue à nous révéler le mode de vie des habitants de notre « région, depuis le VII<sup>e</sup> Siècle avant J. C., jusqu'à l'époque romaine. Elle « complète, ainsi, les savantes recherches de l'abbé Sigal sur l'oppidum « d'Ensérune, de M. Henry Rouzard et de M. Hélène sur l'oppidum de « Montlaurès et sur les origines de Narbonne.

---

André BOYER-MAS, **Comment le cœur de Turenne est à Saint Paulet (Aude), ou les tribulations posthumes d'un grand cœur.** Illustrations inédites de Paul Sibra (Toulouse, Edouard Privat, éd. 1938).

« Utilisant des documents nouveaux, notre collaborateur projette sur ce « point d'histoire, qui touche à la légende, une lumière inattendue.

---

De DAINVILLE, **Vendanges passées** (Le Progrès agricole et viticole 1938, pp. 293 et suivantes).

« Le savant archiviste du Département de l'Hérault consacre une inté- « ressante étude aux coutumes et usages des vendanges sous l'ancien régime.

